

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Analyses des pratiques professionnelles et culturelles (2PS1010)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - psychologie et éducation	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Pilier principal M ScS - psychologie et éducation	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5
Pilier secondaire M ScS - psychologie et éducation	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Laure Kloetzer
Email : laure.kloetzer@unine.ch

Contenu

Ce séminaire s'adresse aux étudiant.es qui ont une pratique professionnelle (au sens large) en cours : stage de longue durée, travail à temps partiel parallèlement aux études, responsabilités dans une entreprise, une association, communauté, ou organisation culturelle... Cette activité professionnelle (ou assimilée) doit être soumise à l'enseignante pour accord, lors du premier cours, avant l'inscription définitive au séminaire. La participation au premier cours est donc obligatoire.

Le séminaire propose une introduction à l'analyse de l'activité, avec une double approche théorique et pratique. Chaque étudiant.e sera aussi invité.e à analyser sa propre expérience professionnelle par la méthode des instructions au sosie, une méthode ludique basée sur le dialogue.

Ce séminaire permet d'acquérir des connaissances et compétences de base en analyse de l'activité, et de travailler différents aspects fondamentaux de la posture en psychologie : le questionnement, l'écoute active, l'élaboration individuelle et collective, etc.

Au terme du séminaire, chaque étudiant.e retranscrira son instruction au sosie et en produira une analyse selon les consignes de l'enseignante, qui constituera le dossier écrit, base de l'évaluation.

Forme de l'évaluation

Evaluation interne.

La présence et la participation active en cours sont obligatoires, et sont un prérequis pour l'évaluation. La participation active comprend en particulier la préparation des travaux demandés par l'enseignante et les discussions en classe.

La validation du cours suppose :

- la préparation des séances selon les indications de l'enseignante,
 - la réalisation en cours d'une instruction au sosie,
 - la participation aux discussions en cours,
 - l'écriture d'un dossier individuel qui, sur la base d'un commentaire de l'instruction au sosie réalisée en cours, permettra une réflexion et élaboration personnelles de l'étudiant.e sur son expérience professionnelle, selon les lignes directrices transmises par l'enseignante.
- Seul le dossier individuel final sera formellement noté, toutefois, la note tiendra compte non seulement de l'écrit, mais de la qualité de la participation active en cours.

Date de rendu maximale pour la première session: 15 janvier 2024 (minuit)

Date de rendu maximale pour la deuxième session: 15 février 2024 (minuit)

Les rapports remis hors délai sans accord préalable de l'enseignante se solderont par un échec.

Documentation

La bibliographie des lectures obligatoires sera communiquée au premier cours. Les textes sont généralement en français.

Pré-requis

Le cours est ouvert aux étudiants de Bachelor de 2ème ou 3ème année du pilier Psychologie/Education, ainsi qu'aux étudiant.es du master en

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Analyses des pratiques professionnelles et culturelles (2PS1010)

sciences sociales avec un pilier Psychologie-Education.

La participation au cours suppose que l'étudiant.e ait une pratique professionnelle en cours : stage de longue durée, travail à temps partiel (au moins 8 heures par semaine) parallèlement à ses études, responsabilités dans une entreprise ou une association, etc... Il n'y a pas de pré-requis sur la nature du travail, en revanche, il est nécessaire d'avoir une expérience professionnelle suffisante, quelle qu'elle soit, avant le cours et pendant toute sa durée, pour tirer le meilleur profit du cours. La participation au premier cours permettra d'évaluer si cette expérience professionnelle/culturelle est suffisante pour permettre la participation au cours.

Forme de l'enseignement

Le nombre d'étudiant.es est limité dans ce cours séminaire. L'enseignante validera l'inscription au cours après le premier cours sur la base de l'expérience professionnelle de l'étudiant(e), de sa motivation, et de son accord pour les modalités particulières de travail dans le séminaire exposées lors du premier cours. Le cours a lieu le mardi après-midi, de 14h15 à 16h00.

La plate forme Moodle sera utilisée comme outil pédagogique, les étudiant.es sont invité.es à s'y connecter régulièrement pour les informations, discussions, et le suivi de leurs travaux.

Si pour des raisons sanitaires, le cours devait être transféré online, l'enseignante donnerait les cours sur le même créneau horaire à distance et la participation resterait obligatoire en synchrone et avec caméra à chaque cours. Merci d'en prendre note.

Date du premier cours : mardi 20 septembre, 14h15